

TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBANMairie
82130 LAFRANCAISE

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 17

*Objet : Mise à jour
délibération 5 du 13
décembre 2021*

Date de convocation

1 avril 2022

Date d'affichage

1 avril 2022

*Nombre de membres en
exercice :*

17

Nombre de présents :

14

Nombre de votants :

14

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux
Le 8 avril à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Anne BENAICHE, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Pauline SEILHAN, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Procuration :

Madame Marie-Laurence PUJOL a été élue secrétaire de séance.

Vu le Code Général de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant qu'aux termes de l'article L 313-1 du code général de la fonction publique les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise de grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;

Monsieur Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration qu'en raison du reclassement de la filière médico-sociale au 1^{er} janvier 2022 ;

Le Président propose la mise à jour de la délibération n° 5 du 13 décembre 2021 et d'inscrire au tableau des effectifs du personnel de la filière médico-sociale (budget Résidence du Lac) les postes suivants à compter du 1^{er} juillet 2022 :

| Nbre emploi | Ancien Grade | Nouveau Grade | Nature des fonctions | Niveau de recrutement | Temps travail hebdomadaire |
|-------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------------|
| 1 | Infirmier de classe normale | Infirmier en soins généraux | Infirmier | Diplôme d'Etat d'Infirmier | 35 heures |

082-268201050-20220408-DELIB170804-DE
Reçu le 11/04/2022
Publié le 11/04/2022

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- Créer les emplois permanents tels que définis ci-dessus
- Modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- Dire que les dépenses correspondantes sont imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, sur le chapitre 012 consacré aux dépenses du personnel.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

Approuve les propositions ci-dessus.

- ADOPTÉE -



Le Président

T. DELBREIL